

22 MAI 1986

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : *20 185*

Cote : *B ex 1*

LA COLLECTION OTCENASEK AU MUSEE DE PAPEETE

La collection OTCENASEK comprenait, outre les pilons décrits précédemment (voir Bulletin de la Société des Etudes Océaniques N° 164) un ensemble d'outils, qui se répartit ainsi :

- 67 lames d'herminettes complètes
(n° 1664 à 1731)
- 3 ébauches d'herminettes
(n° 1731, 1732, 1734)
- 1 fragment d'herminette
(n° 1733)
- 1 éclat de taille aménagé en grattoir
n° 1735)

Tous ces outils ont été taillés dans une roche volcanique dure et dense, à grain très fin et de couleur allant du gris clair au gris très foncé. Presque tous sont abrasés plus ou moins finement, sur une ou plusieurs surfaces : dans beaucoup de cas, les marques de taille ne sont plus visibles.

Si la collection ne contient pas de très belles herminettes de grande taille, elle n'en est pas moins intéressante à plusieurs égards :

- l'ensemble est en assez bon état, les herminettes sont entières intactes ou partiellement détériorées.

O. R. S. T. O. M.

~~Collection de Référence~~

~~n° 3183~~

~~20 MAI 1986~~
~~20 MAI 1986~~ 131

- la collection est homogène : comme les pilons, la plupart des herminettes proviennent du district de Papara à Tahiti et beaucoup d'entre elles ont été retrouvées dans la propriété OTCENASEK à Atimaono.

- enfin, certaines de ces herminettes, qui seront décrites plus bas, sont intéressantes à cause de leurs caractères anciens sinon archaïques.

L'étude morphologique de ces herminettes permet de les classer en quatre grands groupes (1) :

GROUPE I - Herminettes simples ou à tenon, de section transversale quadrangulaire : 5 herminettes (n° 1664 à 1668).

GROUPE II - Herminettes simples, de section transversale triangulaire ou subtriangulaire : 5 herminettes (n° 1669 à 1673).

GROUPE III - Herminettes à tenon, de section transversale triangulaire. L'arête sommitale (apex) se trouve sur la face externe de l'herminette : 7 herminettes (n° 1678 à 1685).

GROUPE IV - Herminettes à tenon, de section transversale triangulaire ou subtriangulaire. L'arête sommitale se trouve sur la face interne : 49 herminettes.

Dans ce dernier groupe, on distingue deux types différents :

A) Le sommet du triangle facial fait saillie au-dessus de l'arête sommitale ou au-dessus du reste de la face interne si l'arête sommitale est supprimée (7 herminettes).

B) Le sommet du triangle facial est dans le prolongement de l'arête sommitale.

Le type IV B est le mieux représenté : 42 herminettes soit 64% des herminettes de la collec-

(1) - Les caractères analytiques ainsi que la terminologie descriptive sont empruntés à J. GARANGER (1964).

tion en font partie. Il s'agit du type tahitien classique, le plus répandu aux Iles de la Société.

Le Groupe I réunit un des types les plus caractéristiques de la Polynésie (n° 1664) et des herminettes à caractères divers, ne constituant pas des types proprement dits.

Le n° 1664 est une herminette à tenon, de section transversale quadrangulaire. L'épaule est bien marqué et sur la face externe le tenon fait un angle léger avec la lame. Les deux faces de la lame sont de même largeur. La face externe est plane, la face interne a un profil longitudinal légèrement concave. Les côtés convergent faiblement vers le sommet. La surface sommitale est rectangulaire, plane, oblique et inclinée vers la face interne. Le biseau est en forme de trapèze avec une arête sommitale bien marquée, mais tranchant et biseau sont détériorés par deux enlèvements accidentels. Le tranchant paraît droit. Il faut noter l'absence de mentonnets au sommet du tenon. La longueur totale est de 176 mm, la largeur à l'épaule de 38 mm. La largeur à la base est de 45 mm, la largeur au sommet de 34 mm; l'épaisseur à l'épaule est de 33 mm. i.e. = 17 (1).

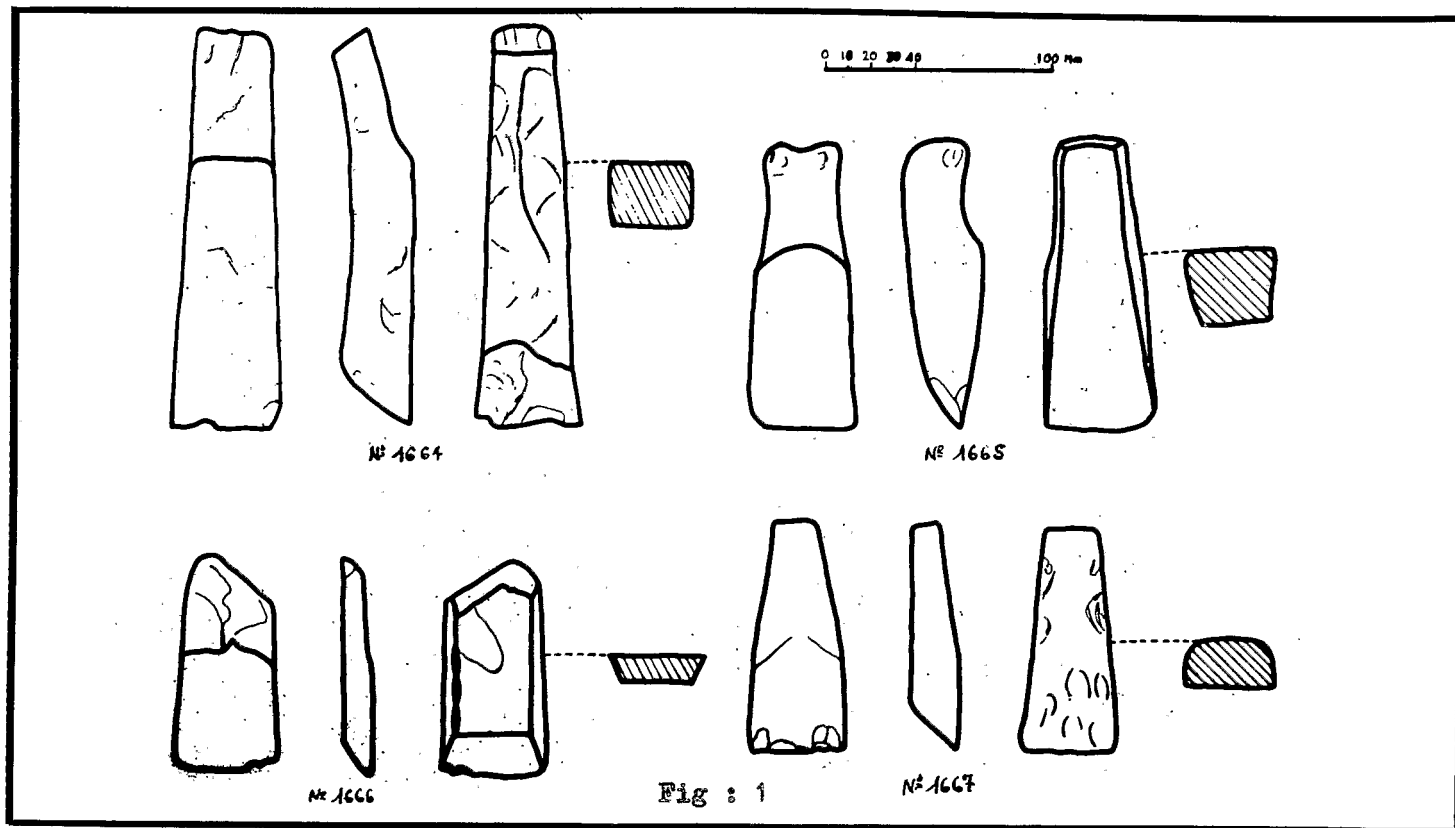
Si l'on se réfère à la classification de Roger DUFF (1956), cette herminette appartient au type I, variété A. Ce type est commun à toute la Polynésie orientale où il est largement répandu, surtout dans les îles et archipels excentriques : Hawaii, Marquises, Pitcairn, Rapa, Nouvelle-Zélande. Il est plus rare aux Iles de la Société où dominent les herminettes du groupe IV.

Le n° 1665 est une herminette à tenon avec épaule-

(1) - L'indice d'épaule (i.e.) indique le rapport entre la plus grande largeur et l'épaisseur de la lame au niveau de l'épaule.

$$i.e. = \frac{\text{épaisseur à l'épaule} \times 10}{\text{demi-largeur à l'épaule}}$$

Pour les herminettes dont l'épaisseur est très grande par rapport à la largeur, l'indice d'épaule dépasse 20.



ment bien marqué. Elle est de section transversale quadrangulaire avec une face externe plus large que la face interne. Le profil transversal est très convexe pour le tenon, légèrement convexe pour la lame. Les côtés convergent vers le sommet. La surface du sommet est plane, en forme de trapèze. Au sommet du tenon, on distingue un mentonnet peu développé, le mentonnet jumeau manque.

Le biseau n'est pas limité au sommet, mais sa surface est en continuité avec le reste de la lame. Le tranchant est droit, mais l'angle du côté droit est cassé.

Longueur = 125 mm; largeur à l'épaule, face externe = 41 mm; face interne = 25 mm; largeur au sommet = 32 mm; épaisseur = 32 mm.

i. e. = 16

Il s'agit peut-être d'une herminette classique à section triangulaire, dont la face interne, sur laquelle se trouvait l'arête sommitale, a été fortement abrasée.

Il existe au Musée de Papeete, une herminette de forme très voisine, mais dont les côtés convergent vers le tranchant. Malheureusement, l'origine exacte de cette herminette n'est pas connue.

Le n° 1666 est une herminette à tenon, avec épaulement peu marqué, de section transversale quadrangulaire. La face interne est moins large que la face externe et les côtés convergent vers le sommet. Le sommet du tenon est cassé. Le tranchant est droit, légèrement détérioré par deux enlèvements accidentels (côté gauche). Le biseau a une forme de trapèze avec une arête sommitale droite bien marquée. La face externe du tenon n'est pas abrasée.

Longueur = 95 mm; largeur au tranchant = 46 mm, largeur à l'épaule = 42 mm; largeur au sommet = 37 mm; épaisseur = 16 mm.

i. e. 7; i. t. = 109; i. b. = 43 (1)

Ce type d'herminette caractérisé par une grande largeur par rapport à l'épaisseur (indice d'épaulement très faible) n'est pas fréquent sous cette forme, mais il se rapproche beaucoup d'un type d'herminettes simples à section quadrangulaire (type 2 A

de Roger DUFF), répandu en Polynésie orientale.

Ces herminettes n'ont pas d'épaulement marqué mais presque toujours un tenon est ébauché, soit que le talon soit laissé brut pour donner une meilleure adhérence au point d'attache, soit qu'il ait été plus ou moins effilé (cf. DUFF, p. 161), par réduction de la face externe et des côtés (cf. pour les Marquises, le groupe 3 de Y. SINOTO et M. KELLUM).

Ce dernier cas est bien représenté par le n° 1664, herminette simple, de section transversale quadrangulaire. La lame se rétrécit progressivement sur la face externe et sur les côtés pour former un tenon aminci, de section quadrangulaire, mais dont les angles supérieurs sont arrondis. Les côtés de l'herminette convergent vers le sommet et les deux faces sont de même largeur. Le sommet, en forme de trapèze, est plat. Le tranchant est droit, mais légèrement détérioré par des enlèvements accidentels sur la face externe. Le biseau est de forme rectangulaire avec une arête sommitale droite, bien marquée. Seule, la face interne n'est pas complètement abrasée. Les dimensions de cette herminette sont les suivantes :

Longueur = 106 mm; largeur au tranchant = 45 mm; largeur au sommet = 24 mm; épaisseur = 22 mm.

i.t. = 112, c'est-à-dire que le tranchant est assez large par rapport à la largeur au sommet de la lame. i.b. = 100.

Le n° 1668 est une petite herminette (longueur 88 mm), à section quadrangulaire, de facture fruste. Le côté gauche du tenon a été réduit, peut-être afin de recevoir un emmanchement latéral. Mais

- (1) - L'indice de tranchant (i.t.) mesure le rapport entre la largeur du tranchant et la largeur au sommet de la lame;

$$i.t. = \frac{\text{largeur du tranchant} \times 100}{\text{largeur du tranchant.}}$$

Si i.b. est plus grand que 100, le biseau est élevé par rapport à la largeur du tranchant.

Si i.b. est plus petit que 100, la largeur du tranchant est plus grande que la hauteur du biseau.

l'état du tranchant qui est détérioré par plusieurs enlèvements ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

Le groupe II est composé d'herminettes simples ou à tenon mal dégagé et sans épaulement marqué. Leur section transversale est triangulaire ou sub-triangulaire. Dans ce dernier cas, il n'y a pas d'arête sommitale. La face sur laquelle devrait se trouver l'arête sommitale est alors plus ou moins aplanie ou arrondie dans le sens transversal.

L'herminette n° 1669 est à section transversale sub-triangulaire. L'arête sommitale arrondie se trouve sur la face interne. La face externe est plane et réduite vers le haut par quelques enlèvements. Le sommet est cassé. Les côtés convergent vers le sommet. Le tranchant est droit. Le biseau forme un triangle au sommet arrondi. Sa surface est plane. Les dimensions de cette herminette sont les suivantes :

Longueur = 148 mm; largeur du tranchant = 53 mm; largeur au sommet = 35 mm; épaisseur = 27 mm.

i. t. = 151; i. b. = 75.

Le n° 1670 est une petite herminette dont le talon est légèrement réduit sur la face externe. L'arête sommitale qui se trouvait sur la face interne a été supprimée, le profil transversal de cette face est convexe. Les côtés convergent vers le sommet qui est plat, puis oblique et incliné vers la face externe. Le tranchant est droit. Le biseau est un triangle au sommet arrondi.

On trouve comme dimensions :

Longueur = 72 mm; largeur du tranchant = 38 mm
largeur du sommet = 25 mm.

i. t. = 152; i. b. = 78.

Le n° 1671 est à section transversale triangulaire, avec l'arête sommitale sur la face interne. La face externe est à profil transversal convexe. Le sommet est plat, oblique, incliné vers le côté droit. Les côtés convergent vers le sommet. Le triangle facial est très allongé (50 mm), le

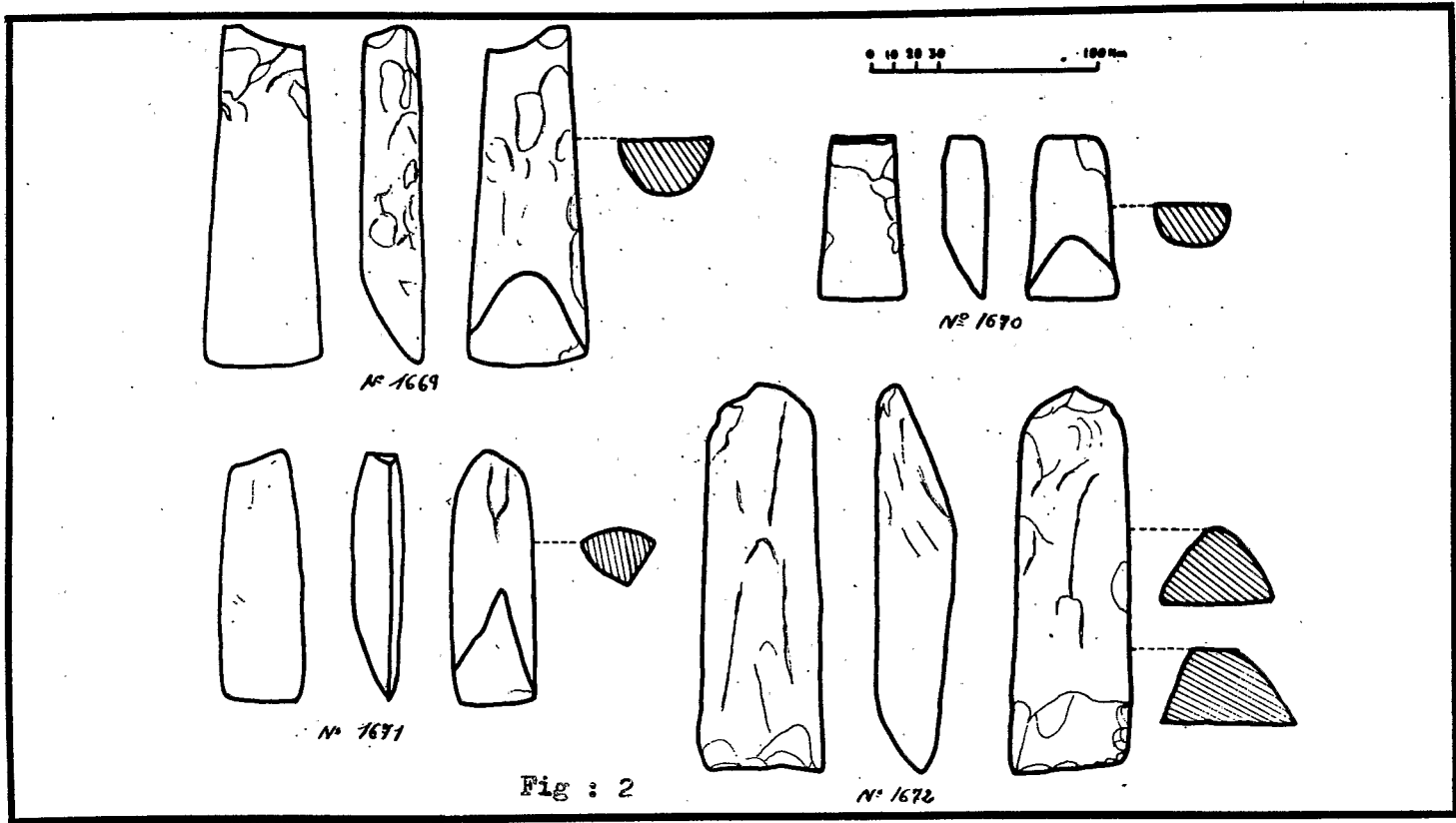


Fig : 2

tranchant est droit. La surface du biseau est légèrement concave. L'objet tend vers l'herminette-gouge. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur = 109 mm; largeur du tranchant = 35 mm, largeur du sommet = 24 mm; épaisseur = 23 mm.

L'herminette n° 1672 diffère des précédentes par le fait que l'arête sommitale qui a été supprimée se trouvait sur la face externe. La section transversale est sub-triangulaire, presque semi-circulaire. Le talon est réduit sur la face externe de manière à prendre un profil longitudinal oblique, incliné vers le sommet. La face interne est plane. Les côtés convergent vers le sommet. Celui-ci est sans épaisseur, réduit à une très petite surface. Vu du côté interne, son profil est convexe. Le tranchant est en mauvais état, le biseau peu net. Longueur = 172 mm; largeur du tranchant = 54 mm; largeur au sommet de la lame = 52 mm; largeur au sommet = 42 mm; épaisseur = 38 mm.

Le n° 1673 est de taille grossière, avec des formes irrégulières. La pierre est de couleur grise pâle avec une partie du cortex encore visible. Sa section transversale est quadrangulaire ou sub-triangulaire. La face externe est plus large que la face interne. Les côtés convergent fortement vers le sommet. Ce dernier est très réduit, linéaire. Le biseau est mal limité au sommet. Le tranchant est large, droit.

Longueur = 102 mm; largeur du tranchant = 60 mm; largeur du sommet = 23 mm; épaisseur = 28 mm.

Les n° 1669, 1670, 1671 peuvent être classés parmi les formes générales du type 3 de DUFF (cf. PC 30 A et 30 B, 13, 14, 15). Ces formes sont beaucoup plus fréquentes aux Marquises qu'aux Iles de la Société. De nombreux exemplaires de ce type ont été trouvés en surface, à Ua Pou (par exemple, les n° 825, 831, 835, 869 du Musée de Papeete).

D'autres herminettes de ce type ont été recueillies en position stratigraphique à Hane-Uahuka, par l'expédition SINOTO du Bishop Museum

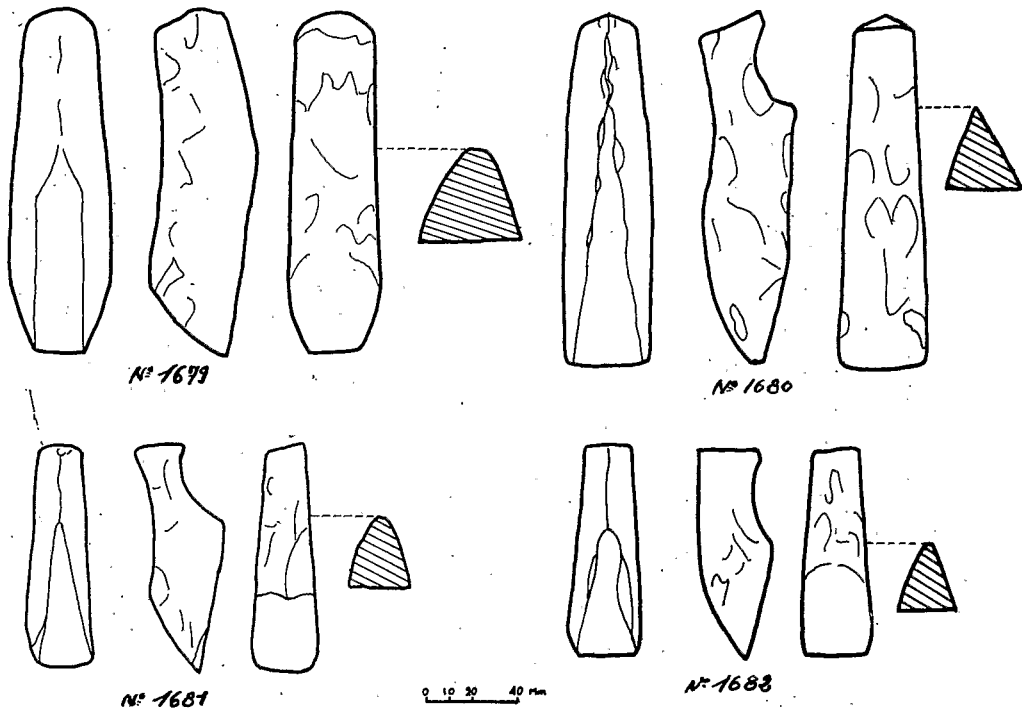


Fig : 3

(MUHI R 108-83; MUHI O 108-7; MUHI M 88-26)

Le n° 1672 qui appartient au type 4 de DUFF et se rapproche de la variété C de ce groupe, trouve également des homologues parmi les herminettes marquisiennes. Les n° 671, 832, 868 du Musée de Papeete peuvent être comparés au n° 1672, mais il ne semble pas que cette forme soit très fréquente, même aux Marquises. Elle ne semble pas figurer parmi les types définis par SUGGS (1961, p. 105-112).

Le groupe III. Comme le n° 1672, les herminettes du groupe III sont à section transversale triangulaire avec l'arête sommitale sur la face externe. Une des caractéristiques principales de ces herminettes est une grande épaisseur de la lame par rapport à la largeur (i.e. est supérieur à 20). La lame est à section transversale quadrangulaire parce que le triangle facial est très important et que son sommet atteint le niveau du talon. Mais les herminettes du groupe III sont à tenon, avec un épaulement généralement bien marqué. Le profil externe du tenon fait un angle plus ou moins prononcé avec le profil de la lame et il peut être très concave. Il y a parfois un mentonnet peu marqué à l'épaulement (au sommet du triangle facial) ou au sommet du tenon. Souvent les deux mentonnets coexistent.

La face interne est le plus souvent à profil longitudinal concave, mais ce qui caractérise aussi ces herminettes, c'est l'angle prononcé que fait le biseau avec le reste de la face interne, ce qui rend leur profil très proche de celui des herminettes quadrangulaires à tenon (type I A de DUFF).

Ces herminettes, appelées 'oma à Tahiti, se classent dans le type 4 de DUFF, variété A et variété B. DUFF établit en effet une distinction pour ce type entre herminettes à tranchant large et herminettes à tranchant étroit. Le type 'koma défini par SUGGS pour les Marquises (p. 111) a un tranchant très étroit.

Sur les 7 herminettes de la collection OTCE-NASEK appartenant à ce groupe, une seule est à tranchant étroit (n° 1679). L'indice de tranchant n'est que de 45, alors que pour les autres exemplaires, il varie de 80 à 125.

L'herminette n° 1679 est caractérisée par un tranchant très étroit et par l'absence d'épaulement : l'arête sommitale du tenon est en continuité avec le triangle facial. La face interne est plano-concave. Le sommet est plat, oblique, incliné vers la face interne. Le biseau, à surface plano-convexe est limité au sommet par une arête peu marquée. Le tranchant est droit.

Longueur = 150 mm; largeur du tranchant = 20 mm; largeur au sommet de la lame = 44 mm; largeur au sommet = 40 mm; épaisseur = 42 mm; i. t. = 45; i. b. = 250.

L'angle de sommet du biseau (angle que fait le biseau avec la face interne de la lame) est de 135°. Cet angle est de 140° pour l'herminette quadrangulaire n° 1664, pour les herminettes simples à section triangulaire ou sub-triangulaire (n° 1669 à 1671) il va de 150° à 160°.

Le n° 1685 est comme le 1679, sans épaulement marqué, mais le tranchant est plus large (35 mm; i. t. = 87). La face interne est plane. Le biseau fait avec elle un angle de 140°. Les dimensions sont un peu moindres (longueur = 110 mm.)

L'herminette n° 1680 est beaucoup plus longue (155 mm) par rapport à sa largeur (31 mm à l'épaulement; 24 mm au sommet). L'épaulement est très bien marqué (i. e. = 24) avec une ébauche de mentonnet. Le tenon est très court (40 mm) avec un profil externe très concave. Le sommet est triangulaire, la pointe antérieure formant un mentonnet peu développé. La face interne est plano-convexe à la base, plano-concave dans la moitié supérieure. Le tranchant n'est pas aiguisé et le biseau est inexistant. L'herminette est peut-être inachevée. Le tranchant est large (30 mm; i. t. = 125) et droit.

Le n° 1681, bien que de très petite taille (95 mm) est le type même du 'oma, avec épaulement bien marqué et grande épaisseur à l'épaulement (31 mm; i. e. = 24), le tenon a un profil longitudinal concave avec un mentonnet peu marqué au som-

met. Le biseau, rectangulaire, est très important et fait un angle de 140° avec la face interne. Cette dernière est à profil longitudinal fortement concave. Les côtés convergent légèrement vers le sommet. La largeur au tranchant (28 mm) n'est pas très différente de la largeur à l'épaulement (25 mm) et au sommet (20 mm).

Les n° 1682, 1683, 1684, sont très semblables, par leur taille (longueurs = 94 mm, 94 mm, 91 mm) et par la forme : épaulement bien marqué et grande épaisseur à l'épaulement (32 mm et i.t. = 25 pour les trois objets). Le profil interne des n° 1683 et 1684 est concave, le biseau faisant un angle de 140° avec le reste de la lame.

Le biseau du n° 1682 est plus long (40 mm) et le reste de la face interne est plat.

Les n° 1683 et 1684 sont cassées à la base, mais le tranchant du n° 1682 est en bon état; il est droit et relativement large (28 mm; i.t. = 112).

On peut noter que le 1682 provient de Mataiea et non de Papara.

Dans le groupe IV ont été classées des herminettes à tenon, de section transversale triangulaire, ayant l'arête sommitale ou son équivalent, sur la face interne. L'épaulement est toujours bien marqué : le tenon est rétréci par rapport à la lame, sur la face externe et latéralement. Les côtés de la lame sont généralement parallèles, mais certains spécimens, caractérisés par une faible épaisseur et un tranchant large ont des côtés qui convergent vers le sommet. L'importance du biseau ou triangle facial est variable, mais son sommet atteint parfois le niveau du tenon (n° 1693, 1694, 1696, 1702). Le tranchant est toujours droit. Le sommet est le plus souvent triangulaire, plat, oblique, incliné vers la face interne.

Les herminettes de ce type peuvent être très finement abrasées, surtout sur la face externe de la lame. Le tenon est plus grossièrement uni, souvent par piquetage fin.

Les herminettes du groupe IV A sont caractérisées par une différence de niveau plus ou moins grande entre le sommet du biseau et le reste de la

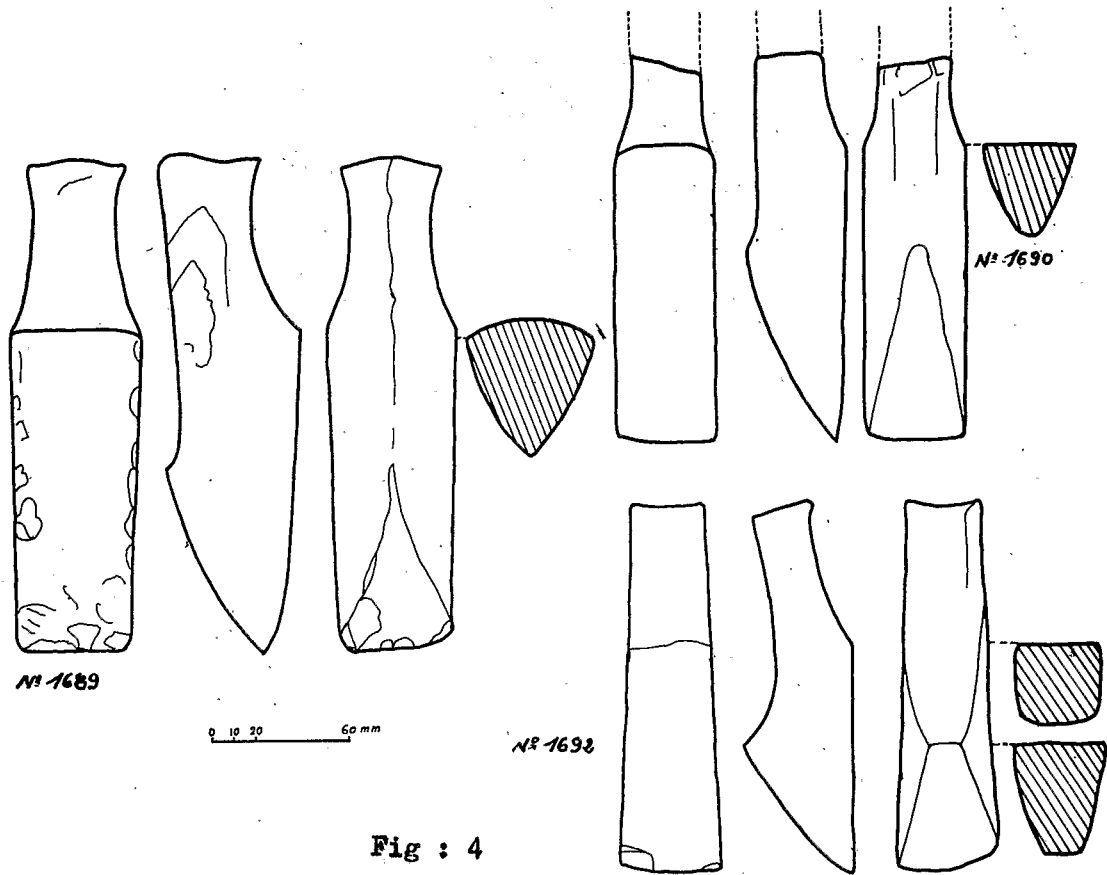


Fig : 4

face interne. Le sommet du biseau peut être très nettement en saillie au-dessus de l'arête sommitale.

Sept des herminettes de la collection OTCE-SEK appartiennent à ce groupe.

La plus grande (n° 1689) mesure 210 mm. Le triangle facial n'est pas très important (100 mm) et son profil longitudinal est convexe. Le sommet du triangle forme un mentonnet peu développé qui domine l'arête sommitale. Celle-ci est bien marquée, aiguë, à profil droit. La différence de niveau entre sommet du biseau et arête sommitale est d'environ 8 mm.

La face externe de la lame est à profil transversal légèrement convexe et quelques enlèvements accidentels ont légèrement modifié les bords. Des mentonnets jumeaux peu marqués se trouvent au sommet du tenon.

Le tranchant n'est pas en bon état.

La largeur à l'épaule est de 55 mm; l'épaisseur de 55 mm également.

i.e. = 20

Le n° 1691 est très semblable au n° 1689, mais de plus petite taille (141 mm). La différence de niveau entre le sommet et l'arête sommitale, est très faible. L'arête sommitale est marquée, avec un profil droit. La largeur et l'épaisseur à l'épaule sont de 37 et 29 mm.

i.e. = 16; i.t. = 94; i.b. = 157.

Le n° 1711 a une forme plus trapue (43 mm de large pour une longueur de 134 mm) et son aspect général la fait appartenir au groupe IV B. Mais comme pour les deux herminettes précédentes, il y a discontinuité entre le sommet du biseau et une arête sommitale bien marquée. Le biseau, de contour triangulaire est très important et son sommet atteint presque la hauteur de l'épaule.

Les n° 1690 et 1694 sont des herminettes de section transversale sub-triangulaire. L'arête sommitale est très arrondie et même aplanie dans le cas du n° 1690. Cette dernière est longue, avec une

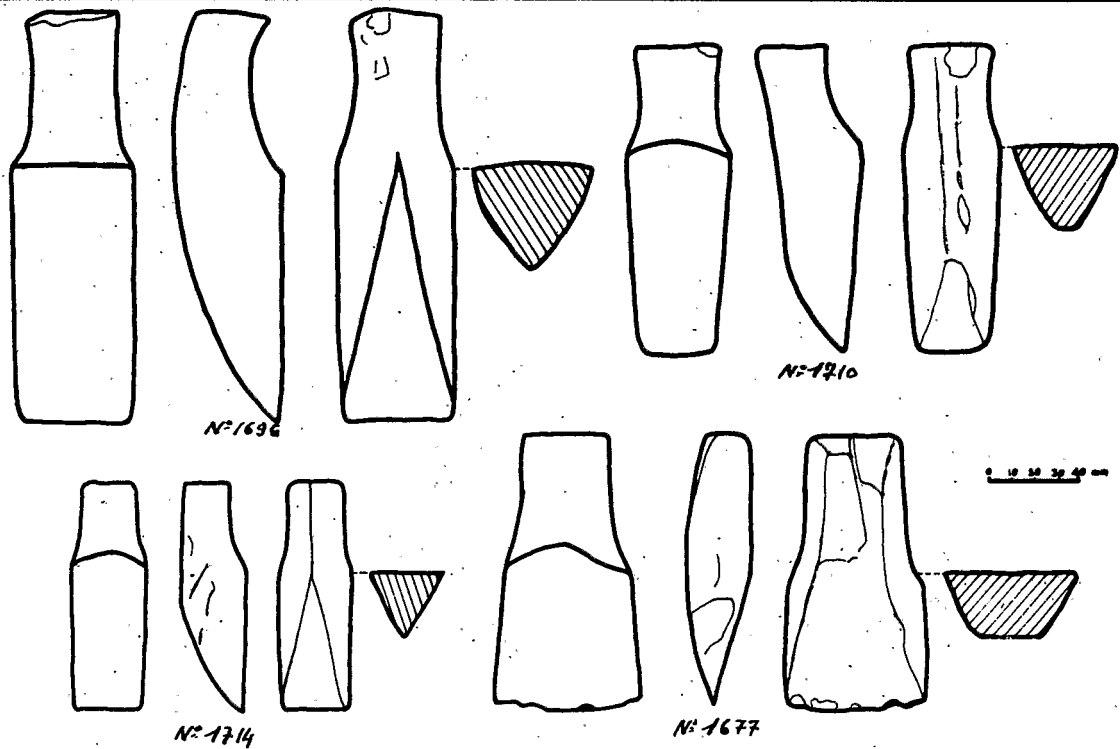


Fig : 5

lame étroite aux côtés parallèles (longueur de la lame = 130 mm; largeur = 40; épaisseur = 40). Malheureusement, le sommet du tenon de cette belle herminette, est cassée. Les indices de ces deux herminettes sont les suivantes :

n° 1690 : i.e. = 20; i.t. = 100; i.b. = 225

n° 1694 : i.e. = 19; i.t. = 150; i.b. = 160

Deux herminettes (n° 1692 et 1693) ont une face interne plane : l'arête sommitale a été supprimée et remplacée par une surface rectangulaire plane, moins large que la face externe. La section transversale de l'herminette est en réalité trapézoïdale. Dans un cas (n° 1693) le biseau est important et de forme triangulaire avec un sommet arrondi et dominant le reste de la face interne.

Le biseau du n° 1692 est court avec un sommet droit. La différence de niveau entre le sommet du biseau et le reste de la face interne est très importante (plus de 20 mm). La face interne entre le biseau et le sommet de l'herminette a un profil longitudinal très concave. Si elle n'avait de nombreux caractères communs avec les herminettes du groupe IV A, et si elle n'était fabriquée visiblement suivant les mêmes techniques, l'herminette n° 1692 pourrait être classée dans le groupe I avec les herminettes de section quadrangulaire à cause de sa forme générale, sans épaulement latéral, et de la forte concavité de sa face interne.

Ces deux herminettes mesurent respectivement : 163 et 184 mm.

n° 1692 : largeur à l'épaulement = 40 mm; épaisseur au sommet du biseau = 47 mm; épaisseur à l'épaulement = 35 mm.

i.e. = 17; i.t. = 110; i.b. = 150

n° 1693 : largeur à l'épaulement = 53 mm; épaisseur à l'épaulement = 42 mm.

i.e. = 15; i.t. = 98; i.b. = 210

Les herminettes du groupe IV B ont une arête sommitale continue sur la face interne, sans relief saillant. Ce groupe est le plus important par le nombre d'objets (42). Les dimensions des herminet-

tes sont très variables puisque la longueur va de 74 mm pour la plus petite herminette de ce type (n° 1725) à 200 mm pour la plus grande (n° 1698). On compte : 15 herminettes de moins de 100 mm; 18 de 100 à 150 mm et 9 de 150 à 200 mm; la longueur moyenne étant de 121 mm.

Les herminettes de ce groupe sont assez homogènes. Dans la majorité des cas, l'arête sommitale est bien marquée, les côtés de la lame sont parallèles ou très légèrement convergents vers le sommet ou vers la base. La face externe est plane.

La largeur à l'épaule est plus grande que l'épaisseur au même niveau, ce qui se traduit par un indice d'épaule plus petit que 200. La moyenne pour i.e. est de 15 (moyenne calculée sur 40 herminettes ayant un épaule frontal marqué. Seules trois herminettes ont une épaisseur équivalente à la largeur : n° 1686 (i.t. = 20); n° 1713 (i.t. = 21); n° 1715 (i.t. = 19). Mais 28 herminettes ont un indice d'épaule égal ou supérieur à 15.

Le tranchant est droit et de largeur moyenne. L'indice de tranchant (calculé pour 26 herminettes dont le tranchant est en bon état) varie de 74 à 120, la moyenne étant de 102, ce qui donne une largeur de tranchant pratiquement égale à la largeur de la lame à l'épaule.

La hauteur du biseau, par contre, n'est pas constante et l'indice de biseau varie de 78 à 236. Mais dans l'ensemble le biseau est élevé par rapport au tranchant puisque la moyenne est de 120. On distingue peu de variantes à l'intérieur de ce groupe. Mais plusieurs herminettes ont des caractères particuliers. Trois d'entre elles (n° 1675 à 1677) se différencient par une grande largeur et une faible épaisseur à l'épaule (i.e. = 10 et 11), ainsi que par un tranchant large (i.t. = 112 à 116).

L'épaule est marqué sur la face externe et latéralement. Il n'y a pas d'arête sommitale sur la face interne qui est presque plane.

L'herminette n° 1674 est sans épaule frontal, mais avec rétrécissement latéral du tenon. Sa section transversale est quadrangulaire avec une

épaisseur très faible par rapport à la largeur (i.e. = 8). La base de la lame est cassée, mais les côtés qui restent sont parallèles.

Deux herminettes (n° 1686 et 1687) sont de section transversale sub-triangulaire : le profil transversal de la face interne est très convexe. Les herminettes de ce groupe ont des caractères précis et relativement uniformes. Elles appartiennent nettement au groupe 3 de R. DUFF (variété A). Bien que le type représenté par le groupe IV B ait eu un développement particulier aux Iles de la Société, il n'est pas absent des autres archipels (Marquises, Australes, Cook). Mais sa diffusion semble être restreinte aux groupes les plus proches des Iles de la Société, car cette forme est très rare en Nouvelle-Zélande et à Hawaii (cf. DUFF, p. 171-172).

Par contre, les herminettes du groupe IV A sont bien particulières aux Iles de la Société. Cette variante ne paraît pas s'être développée ou même avoir existé ailleurs. Ces herminettes à double épaulement sont presque toujours en bon état, avec des formes très régulières et un aspect soigné : on peut donc penser qu'il s'agit d'une étape tardive de l'herminette triangulaire adaptée à Tahiti peut-être à des fins précises que nous ignorons et pour un mode d'emmanchement particulier : le double épaulement pouvait faciliter la préparation du manche et assurer une plus grande solidité à l'assemblage. Il permettait aussi de conserver une grande épaisseur à la base de la lame, alors que le tenon était réduit le plus possible.

On peut classer dans le groupe IV une herminette (n° 1730), différente par ses proportions de l'herminette classique, mais qui est aussi à tenon avec épaulement et de section transversale triangulaire avec l'arête sommitale sur la face interne. L'épaulement est peu marqué. Les côtés convergent vers le tranchant qui est très étroit. Cette herminette en forme de pic est caractérisée par une longueur et une épaisseur importantes par rapport à la largeur. Le biseau est très petit et comme le reste de l'herminette il n'est pas abrasé. Les di-

Ce choix n'était peut-être pas arbitraire, mais nous n'avons pas les moyens de savoir pourquoi un type d'objet était choisi de préférence à un autre pour être modifié, perfectionné jusqu'à atteindre son plus haut degré de réussite esthétique et fonctionnelle.

L'opinion d'EMORY et SINOTO (1964, p. 152-159) rejoint celle de DUFF lorsqu'ils font leurs commentaires sur les herminettes qu'ils ont trouvées à Maupiti, dans le site archéologique le plus ancien des Iles de la Société (860 ± 85 après J.C. et 1190 ± 90 après J.C.): "Les quinze herminettes provenant des sépultures de Maupiti présentent une grande variété de formes, couvrant probablement celles de cette période" (p. 152). "Des herminettes de forme intermédiaires entre les herminettes de Maupiti et les formes historiques des Iles de la Société ont été enregistrées par le Bishop Museum. Elles suggèrent fortement que les formes historiques ont évolué à partir des formes telles que celles qui ont été rencontrées dans les sépultures de Maupiti. Ces herminettes anciennes montrent des formes non établies et d'une variété plus grande que les herminettes plus tardives" (p. 157).

Les six formes distinguées par les auteurs se retrouvent ailleurs, mais l'une d'elles (forme 4) est le prototype de l'herminette tahitienne classique.

La collection OTCENASEK ne contient pas d'herminettes vraiment archaïques comparables à celles de Maupiti, herminettes à section transversale quadrangulaire avec des angles arrondis ou quadrangulaires avec la face interne plus large que la face externe (DUFF, type 2, var. C). Mais on y trouve quelques herminettes anciennes ou de types anciens qui n'ont pas reçu un grand développement aux Iles de la Société et y restent donc plus ou moins rares.

Parmi les herminettes quadrangulaires, l'herminette à tenon avec épaulement bien marqué (n° 1664), est comme on l'a vu, répandue dans toute la Polynésie. Elle est très élaborée et cependant son ancienneté ne fait pas de doute, puisqu'elle se trouvait à Wairau, en Nouvelle-Zélande, à l'époque

mentions de cette herminette sont les suivantes :
Longueur = 173 mm; largeur du tranchant = 20 mm;
largeur à l'épaulement = 34 mm; largeur au sommet = 27 mm; épaisseur = 34 mm.
i.e. = 20; i.t. = 58; i.b. 150.

Enfin, il faut noter la présence dans la collection de trois ébauches d'herminettes : (n° 1731, 1732, 1734) et d'un éclat de taille (n° 1735) de 80 mm de large dont un côté aménagé en tranchant concave a servi à peler ou racler.

L'herminette inachevée n° 1731 est de grande taille (247 mm). C'est une herminette triangulaire à tenon. La face externe est plane et lisse, mais non abrasée : il s'agit de la surface naturelle de la pierre. Le tenon est juste amorcé par piquetage et par un grand enlèvement plat vers le sommet. Les côtés sont taillés par grands enlèvements et l'arête sommitale en position interne est déjà bien marquée.

Le n° 1732 est encore très informe. Le n° 1734 est une courte lame et mince à section transversale quadrangulaire et aux côtés parallèles (longueur = 91 mm; largeur = 38 mm; épaisseur = 17 mm).

° °

Les herminettes de la collection OTCENASEK n'ont pas été trouvées en position stratigraphique, il est donc impossible de leur donner un âge précis. Pour déterminer approximativement à quelles grandes périodes elles appartiennent, il faut les comparer avec des exemples pris ailleurs.

Roger DUFF écrit que "la gamme très large que forment les variétés d'herminettes dans les zones marginales nous rappelle qu'à sa période la plus ancienne, la culture polynésienne de l'herminette comprenait une variété de types, dont la plupart ont réussi à atteindre des aires aussi éloignées que Pitcairn ou la Nouvelle-Zélande, mais dont un seul était arbitrairement choisi dans chaque centre de modification et élaboré à l'exclusion de tout autre" (DUFF, p. 168).

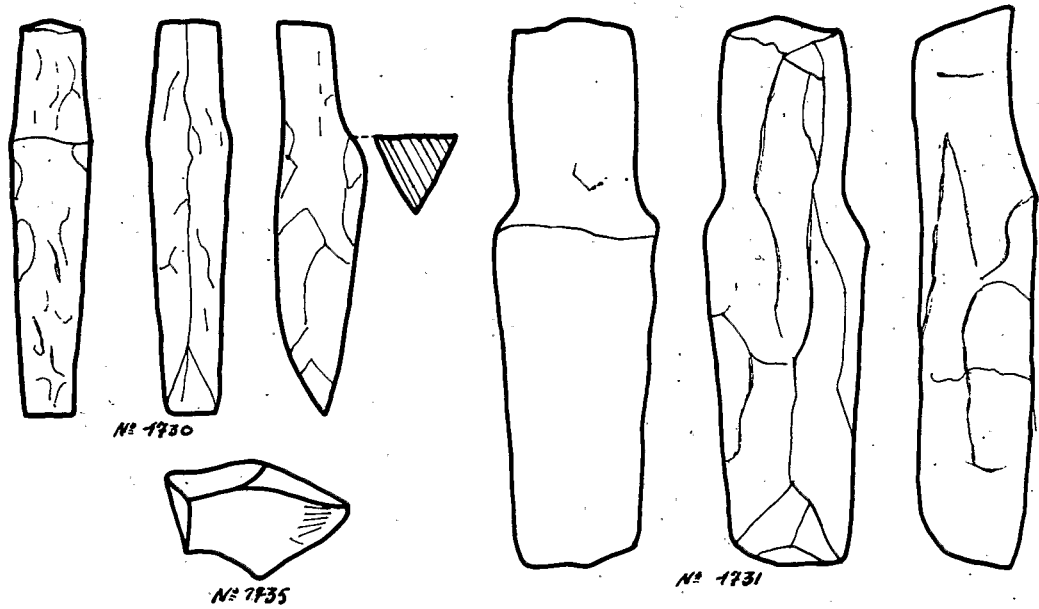


Fig : 6

des chasseurs de Moa, c'est-à-dire vers 1150 après J.C. (DUFF, p. XII et p. 146-147) en assez grande abondance. Mais c'est surtout à Hawaii que cette forme a pris une extension considérable, jusqu'à constituer la majeure partie des herminettes hawaïennes. Sans y être rare, elle est beaucoup moins fréquente à Tahiti.

Les autres herminettes de section quadrangulaire et à tenon mal dégagé (n° 1666 et 1667) ont également une très large diffusion. Encore rudimentaire, cette forme n'est pas fixée et présente de grandes variations dans les détails : épaisseur plus ou moins grande, différences dans la manière dont le talon est réduit, hauteurs variables du biseau, forme du sommet (cf. DUFF, type 2, variété A, fig. 35).

D'après DUFF (p. 161) ces herminettes sont très proches des herminettes quadrangulaires à tenon, mais elles sont généralement trop petites et trop minces pour qu'un épaulement frontal y soit aménagé. L'origine de ce type est ancienne, puisqu'il était le plus abondant dans le site de Wairau.

Il en est de même des herminettes du groupe II, à section triangulaire ou sub-triangulaire, dont l'arête sommitale est sur la face interne. EMORY et SINOTO qui ont trouvé cette forme dans les sépultures de Maupiti (1964, Plate 6), y voient le prototype probable de la forme tahitienne la plus commune (p. 156).

Le n° 1671 avec le profil transversal convexe de sa face externe a un aspect ancien : une plus ou moins forte convexité de la face externe est en effet une des caractéristiques des herminettes archaïques de Wairau ou de Maupiti.

L'herminette n° 1672 forme à elle seule un groupe à part. Si elle peut être rapprochée de l'exemple de DUFF trouvé à Wairau (type 4, variété C) et de celui des sépultures de Maupiti (EMORY-SINOTO, 1964, pl. 7 et p. 156) elle est de type archaïque. Ces herminettes ont un profil longitudinal externe convexe et un tranchant également convexe. Mais le n° 1672 ne constitue pas un exemple assez

sûr pour être mis valablement en comparaison : la base n'est pas en bon état et la face externe est légèrement aplanie. Cette herminette paraît être intermédiaire entre les herminettes de type samoan (cf. EMORY, 1968, fig. 3) dont elle a la face interne et celles du type 4 de DUFF.

On peut donc dire que les herminettes des groupes I et II appartiennent à des types d'origine ancienne, mais cela n'est pas suffisant pour dater les herminettes elles-mêmes. Les recherches archéologiques ne sont pas encore assez avancées aux Iles de la Société pour que l'on sache à quelle période et pendant combien de temps, tel type a coexisté avec tel autre.

On sait cependant que des herminettes de type 'oma (groupe III et types 4 A et B de DUFF) sont anciennes, mais qu'elles étaient encore fabriquées à date historique en même temps que l'herminette tahitienne classique. Un prototype de cette forme apparaît déjà dans les sépultures de Maupiti (cf. EMORY et SINOTO, p. 156 et fig. 4 C), mais le profil longitudinal externe du tenon est droit, et sans mentonnet sommital alors que sa forme a évolué dans les herminettes plus tardives. Cette herminette était aussi présente à Wairau en grande abondance. Elle est d'ailleurs répandue dans presque toute la Polynésie et à toutes les époques, bien qu'aux Iles Marquises elle ait eu un développement assez tardif (SUGG, p. 111 et SINOTO et KELLUM, p. 22). Cette large diffusion et cette persistance pourraient s'expliquer par une spécialisation de cet outil dans une fonction déterminée (cf. DUFF, p. 178 et SUGGS, p. 112). SUGGS remarque que le site de carrière Nhuu ne contenait que des débris d'herminettes de types Mouaka et Koma : ces types ont donc pu servir à tailler la pierre.

Enfin, l'herminette classique des Iles de la Société (groupe IV), semble n'avoir trouvé son vrai développement qu'assez tardivement. Elle était l'herminette à tout faire que les découvreurs européens ont trouvé en usage à Tahiti et dont ils ont pu rapporter des spécimens emmanchés, ceux que l'on

voit actuellement dans les musées. Mais cette forme a suivi une longue évolution depuis les formes à section triangulaire avec talon très peu réduit (par exemple n° 1669) comme les prototypes découverts dans les sépultures de Maupiti (EMORY et SINOTO, formé 4, pl. 6 a et b).

En conclusion, on peut dire que si la collection d'herminettes que l'on vient d'examiner n'est pas exhaustive, elle est tout au moins assez représentative des principaux types des Iles de la Société. Elle montre également des rapports de nombre entre les principaux types : par exemple, 79% des herminettes de la collection OTCENASEK sont des herminettes à section triangulaire, avec l'arête sommitale sur la face interne, alors que ce type dénombré par EMORY et SINOTO (1965, p. 158) parmi de grandes quantités d'herminettes est moins fortement représenté : 56% à Moorea, 51,9% à Maupiti, 55,4% à Raiatea. Les herminettes à section triangulaire, mais dont l'arête sommitale se trouve sur la face externe se répartissent ainsi : collection OTCENASEK = 11% de l'ensemble de la collection; Moorea = 26%; Maupiti = 17%; Raiatea = 26,8%.

Ces résultats seraient peut-être modifiés par des études statistiques systématiques qui, pour les Iles de la Société, n'ont pas encore été faites. Le Musée de Papeete ne possède pas encore le matériel nécessaire pour ce type de recherches : les herminettes cataloguées avec certitude comme provenant des Iles de la Société sont encore trop peu nombreuses et surtout trop peu représentatives puisque beaucoup de ces spécimens ont été donnés au Musée pour leur valeur esthétique à des fins d'exposition, ou au contraire parce qu'ils n'étaient pas assez beaux pour intéresser le collectionneur privé.

C'est pourquoi il ne faut pas croire que le Musée de Papeete est bien assez riche en herminettes, comme on l'entend dire parfois. Il faudra au contraire, attendre encore longtemps avant que les herminettes bien localisées et non plus les plus beaux spécimens ou les rebuts, mais le tout-venant, soient assez nombreuses au Musée de Papeete pour

être étudiées suivant des méthodes statistiques. Car il faut savoir que les herminettes comptent avec les hameçons, parmi les objets les plus importants pour la compréhension et le décryptage de la pré-histoire et de la proto-histoire des Polynésiens.

Des recherches sur des herminettes des Iles de la Société sont actuellement en cours au Bernice P. Bishop Museum de Honolulu. De grandes quantités d'herminettes ont été recueillies ou cataloguées sur place par les soins du Bishop Museum de Honolulu (plus de 2.000 en 1964, cf. EMORY et SINOTO 1965, p. 83, 84 et EMORY, 1968, p. 158) et en particulier par le Dr. K.P. EMORY qui travaille depuis longtemps sur des herminettes des Iles de la Société. Une partie de ces résultats a déjà été présentée à l'occasion du Congrès de Tokyo de 1966 (EMORY, 1968). Lorsque les résultats complets seront publiés, ils ne manqueront pas d'apporter des éléments précieux de classification, ainsi que des connaissances nouvelles sur l'ensemble des types représentés aux Iles de la Société et sur les variations locales.

A. LAVONDES
O.R.S.T.O.M.

BIBLIOGRAPHIE

- DUFF R. : The Moa-Hunter Period of Maori Culture, Wellington, 1956
- EMORY K.P. : East Polynesian Relationships as revealed through adzes in Prehistoric Culture in Oceania, édité par I. Yawata et Y.H. Sinoto, Bishop Museum Press, Honolulu, 1968.
- EMORY K.P. et SINOTO Y.H.
- Eastern Polynesian Burials at Maupiti. The Journal of the Polynesian Society, Volume 73, n° 2, juin 1964.
 - Preliminary report on the archeological investigations in Polynesia, and American Samoa in 1962, 1963, 1964. Mimeo, Honolulu, 1965.
- GARANGER J. : Typologie de l'outillage du Pacifique Sud, 8 pages dactylographiées, 1964.
- SINOTO Y. et KELLUM M.
- Preliminary report on excavations in the Marquesas Islands, French Polynesia, Honolulu 1965.
- SUGGS R.C. : The Archeology of Nuku Hiva, Marquesas Islands, French Polynesia, New-York, 1961.
-

Arch
P. 4

BULLETIN

DE LA

Société des Études Océaniques



Tome XIV — N° 4

N° 165. Decembre 1968

II LAVONDES (Anne)

B-20 185 et 1 48